

NOUVEAUX DU PORT DE PAPEETE.

du jeudi 6 au mercredi 12 septembre inclus 1877.

SABRES DE COMBATS EN VILLE.
 6 septembre. Goel, américain *Mabel Scott*, de 27 ton., cap. Higgins, ven. de l'U.S. Fish en G. 22 passeg., M. Vane, américain, et 25 indigènes.
 7 septembre. Goel de Biscay, Faito, de 40 ton., patrouille Multi, ven. de Kurutea, et 10 passagers.
 9 septembre. Côte du Protect. Lotoea, de 19 ton., cap. Doon, ven. de Tubuai en pirogue; 10 passagers, M. Thibout, Résident, et son fils, et 8 indigènes.
 10 septembre. Goel, allemande *Alma*, de 10 ton., cap. Jansen, et 10 indigènes.
 11 septembre. Goel, allemande *Alma*, de 10 ton., cap. Jansen, et 10 indigènes.
 12 septembre. Goel, allemande *Vieze*, de 58 ton., cap. Jansen, et 10 indigènes.
 13 septembre. Goel, allemande *Vieze*, de 58 ton., cap. Jansen, et 10 indigènes.

SABRES DE COMBATS EN MER.
 8 septembre. Goel, américain *Mabel Scott*, de 27 ton., cap. Higgins, all. a Nukuhiva en 2 jours.
 11 septembre. Goel, anglaise *Wine of Life*, de 22 ton., cap. Robert Sopwith, ven. de Haapiti en 14 jours.
 12 septembre. Goel, allemande *Marguerite*, de 89 ton., cap. Blachardie, ven. d'Anaa en 2 jours; 5 passag., M. Tapotai, anglais, et 4 indigènes.
 12 septembre. Goel, du Protect. Gleeson, de 48 ton., cap. Wilmet, ven. de Rekohu en 25 heures.

MATÉRIELS SUR BAIE.

DE COURSES.

24 août. Frégate à vapeur française *Moeraki*, 500 h. d'équipage, portant le pavillon de M. le contre-amiral Serre, commandé par M. Béhic, capitaine de vaisseau.
 21 août. Aviso à vapeur français Second, 159 h. d'équipage, commandé par M. Koenig, capitaine de frégate.
DE COMMERCE.
 8 décembre. Trois-mâts-barque allemand *Elizabeth*, de 354 ton., cap. J. Meyer.
 10 juillet. Goel, française *Resource*, de 11 ton., désarmée.
 10 juillet. Goel, du Protect. *Indépendance*, de 22 ton., désarmée.
 11 septembre. Goel, allemande *Alma*, de 10 ton., patrouille Teihau.
 2 septembre. Trois-mâts-carré français *Bousquet*, de 150 ton., cap. Guignon.
 3 septembre. Goel, de Kurutea Teri, de 20 ton., patrouille Pepea.
 4 septembre. Goel, de Kurutea Teri, de 20 ton., patrouille Pepea.
 9 septembre. Côte du Protect. Lotoea, de 19 ton., cap. Doon.
 10 septembre. Goel, du Protect. Nérine, de 19 ton., patrouille Marce.
 11 septembre. Goel, anglaise *Wine of Life*, de 22 ton., cap. Robert Sopwith.
 12 septembre. Goel, du Protect. *Marguerite*, de 89 ton., cap. Blachardie.
 12 septembre. Goel, du Protect. Gleeson, de 48 ton., cap. Wilmet.

ANNONCES

FAILLITE GEORGES NEUFER.

LE FAISANIER DE cette faillite qui n'est pas encore remise
 "aux créanciers, dont les intérêts de nos créances, constitutifs des deux tiers de la somme due à nos créanciers, sont dans l'état actuel de nos biens, et que nous ne pouvons pas faire honneur aux syndics de la faillite et à leur remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, et que nous devons faire déposer au greffe du tribunal de commerce. Il leur sera donc nécessaire de faire déposer au greffe du tribunal de commerce les créances aura lieu le 26 septembre 1877, à 2 heures de l'après-midi, dans le cabinet de M. le juge-commissaire, si au palais de justice, constitutivement ou dans un autre lieu désigné par le juge-commissaire et le syndic, en présence du juge-commissaire, qui en dressera procès-verbal.

Dans le cas où elle ne pourra être terminée le jour indiqué, elle sera continuée sans interruption.

A LOUER.

Pour entrer en possession immédiatement :

- 1° La Maison située à Papete, à l'angle des rues de Rivoli et Bougainville, dité Hôtel de l'Univers.
 2° Une Maison située Papete, rue Damont d'Urville, en face de la Cathédrale.
 3° La Maison située à Papete, quai du Commerce, au coin de la rue de la Cathédrale, actuellement occupée par M. Wilkes et C°.

188

S'adresser à M^r LAMOTTAZIO, défenseur.

LIQUIDATION générale pour cause de départ pour France.
 1^{er} octobre 1877.

L. WEIL.

179

L'indigène Mitati a Ma-
 nua, demeurant à Tierei, est dans l'intention de vendre un siter Tehu à Tarauau les terres Anapu et Atiré et les villages Manono et Tibuan, sis dans le district de Mahena, et non enclavées. 233

L'indigène Mitati a Ma-
 nua, demeurant à Tierei, est dans l'intention de vendre au sieur Tehu à Tarauau sa partie de la terre Tarauau, située dans le district de Tierei, et enclavée en son nom sous le n° 418, folio 151. 324

La femme Tolou a Ma-
 rachan, veuve Tehu à Amatalape, demeurant à Poa, est dans l'intention de louer au sieur Libi-ah-Tau-gny la terre Robohri, sis dans le district de Poa. 235

L'indigène Oihura a Te-
 hei, demeurant à Punaia, et agissant comme tutrice du mineur Tautou a Teufour, est dans l'intention de faire inscrire au nom de ce dernier la terre Faitae 2, située dans le district de Punaia, et inscrite judiciale au nom de sa mère, dédécée. 236

L'indigène Tuhau a Hi-
 rau, demeurant à Hi-rau, et ayant su qu'il s'intéressait de faire inscrire en son nom la parcelle de terre comprise entre l'afau et l'afauau et faisant partie de cette dernière, mesurant soixante brasses. Cette parcelle de terre est située dans le district de l'afau, et n'a pas été inscrite par erreur. 237

FAILLITE A. L. GILLET.

Les créanciers de cette faillite sont convoqués pour le
 3 octobre 1877, à 20 h. de réveil, cabinet du juge-commissaire, pour assister
 à la clôture de la vérification des créances.

245

L'indigène Uraora Huautia
 à Pabua, demeurant à Pabua, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Tehipihi, avec les valles qui en dépendent, savoir : Teresa, Tese, Timarorioroi, Iritihau, Tentu-noufai, Tepona, Monia il et Motore rahi, Valanouma, Marpirauava, Vanauoua, Valiamau, Tehe, Temaiava, Teponobai, Teplauo, Valato, Ternau, Terni, Arapae, Tehorauasahai, Tevape, Te-pape, Tepava, Matura, Tano, Tematimai, Pareti si et Pareti rabé, sites dans le village de Tepona, district de Mahena. 228

La femme Teuramea n°
 Hautia à Pabua, célibataire, demeurant à Pabua, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Marau, et les valles Nohia, Tehanio et Parapao, sites dans le district de Mahena.

La femme Tetuanahari l'
 Hautia à Pabua, célibataire, demeurant à Pabua, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Te-fa-fauqua et la valle Payouha, sites dans le district de Mahena.

L'indigène Tua a Atua
 à Pabua, demeurant à Tierei, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Paraha, sites dans le district de Mahena. 241

La femme Teretutu a Tua
 à Pabua, demeurant à Tierei, et agissant avec l'autorisation de son mari, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Te-ahau et les valles Rauhau, Malope, Holuna, Teafauava, Rohirohi, Teitoku, Teavatu, Teauana et Valeoa, sites dans le district de Mahena.

La femme Haimaro a Ma-
 hena, demeurant à Mahena, et agissant avec l'autorisation de son mari, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Amatahihi et les valles Openo, Mata, Temahane et Marohi, sites dans le district de Mahena.

La femme Alifa a Palma-
 rau à Terautia, demeurant à Mahena, et agissant avec l'autorisation de son mari, est dans l'intention de faire inscrire en son nom les terres Terapeue et Paipareo, sites dans le district de Mahena.

L'indigène Teihou a Atua
 à Pabua, demeurant à Pabua, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Tsouani et les valles Motouia, Teauta, Aviba et Teafatutu, sites dans le district de Mahena.

L'indigène Matroto a Pa-
 tauhau, demeurant à Tepau, mais actuellement à Paipate, agissant avec la petite-fille Araka a Ta-hau, est dans l'intention de faire inscrire au nom de son petit-fils derrière son nom : Teuhau, Teauta, Aviba et Teafatutu, Teauta, Teauana, Tahaparangi, Haro, Teotaua, Nossa et Teafau, sites dans le district de Nauauari, île de Yputui.

L'indigène Teumauanai a Ta-
 tehi, propriétaire, demeurant Putahaua - Tahapaua, Asua, agissant tant en son nom que dans celui des divers membres de sa famille, est dans l'intention de faire inscrire en son nom la terre Teperou, située dans l'afau Teperou, et le vali Teperou, et la Punaia, et tombe dans le district de Nauauari, île de Yputui.

Le faisanier né le tanta ra o
 Tuhau a Hi-rau, et la femme

Te opae nei te tanta ra o
 Uraora Huautia a Pabua, et la femme Teuramea n° Hautia à Pabua, et le vali Teperou, et la femme

Te opae nei te valime ra
 o Teuramea a Hautia a Pabua, et la femme Teuramea n° Hautia à Pabua, et le vali Teperou, et la femme

Te opae nei te valime ra
 o Teuramea a Hautia a Pabua, et la femme Teuramea n° Hautia à Pabua, et le vali Teperou, et la femme

Te opae nei te valime ra
 o Teuramea a Hautia a Pabua, et la femme Teuramea n° Hautia à Pabua, et le vali Teperou, et la femme

Te opae nei te valime ra
 o Teuramea a Hautia a Pabua, et la femme Teuramea n° Hautia à Pabua, et le vali Teperou, et la femme

Te opae nei te valime ra
 o Haimaro a Mahena, et la femme Teuramea n° Hautia a Pabua, et le vali Teperou, et la femme

Te opae nei te valime ra
 o Alifa a Palmarau, et la femme Teuramea n° Hautia a Pabua, et le vali Teperou, et la femme

Te opae nei te tanta ra o
 Teihou a Atua a Pabua, et la femme Teuramea n° Hautia a Pabua, et le vali Teperou, et la femme

Te opae nei te tanta ra o
 Matroto a Pa-tauhau, et la femme Teuramea n° Hautia a Pabua, et le vali Teperou, et la femme

Te opae nei te tanta ra o
 Teuhau, Teauta, Aviba et Teafatutu, et la femme Teuramea n° Hautia a Pabua, et le vali Teperou, et la femme

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
 Du 6 au 12 septembre 1877.

DATE	PRESSION BAROMÉTRIQUE		TEMPÉRATURE		PLUIE	VENTS DOMINANTS
	Barom. à 8 h. matin	à 12 h. matin	à 4 h. soir	à 8 h. du soir		
6 sept.	26.47	9.10	23.0	26.6	25.90	N. fort. brise.
7 sept.	26.45	9.10	22.7	26.0	24.80	N. NNE. 10.
8 sept.	26.36	9.20	22.8	26.8	26.80	N. NNE. 10.
9 sept.	26.39	9.15	21.6	26.5	26.50	S O. 10.
10 sept.	26.38	9.10	22.4	26.5	27.10	S O. 10.
11 sept.	26.48	9.20	23.2	26.0	27.10	N. NNE. 10.
12 sept.	26.54	9.20	24.4	26.2	27.30	S E. 10.